

# Clinique Vétérinaire Ar Gwilen

Société Civile Professionnelle de vétérinaires N° Ordinal 504495

Drs LALLEMENT - LE ROUX - CONQUERANT

4 Rue Joseph Sauveur

La Roche Bernard

56130 NIVILLAC



Téléphone 02.99.90.60.98

Fax 02.99.90.60.82

e-mail: [clinique-argwilen@veterinaire.fr](mailto:clinique-argwilen@veterinaire.fr)

**OBJET:** Renouvellement

Convention sur la prise en charge

des animaux errants **TARIFS 2015**

Commune de NIVILLAC

Nivillac le 23/03/2015

Monsieur le Maire,

Nous avons établi en l'an 2014 une convention sur la prise en charge par notre clinique des animaux errants sur votre commune pour la garde et l'euthanasie (autorisation requise de Mr le Maire) au terme du délai de garde obligatoire (8 jours ouvrés des animaux errants capturés). Cette convention est reconduite chaque année sauf dénonciation de l'une ou l'autre partie.

Comme il était convenu dans cette convention, nous vous proposons de renouveler celle-ci. En ce qui concerne l'enlèvement des cadavres, nous avons reconduit l'accord passé avec la Compagnie d'incinération des animaux familiers « INCINERIS » qui dispose maintenant d'un autre site à Guérande pour l'incinération des animaux familiers.

En 2015 nous conservons les tarifs proposés en 2014 à savoir :

**PENSION : la journée** (garde de 8 jours ouvrés : loi du 22.12.1998)

- chat	8,00 € HT
- Chien < 10 kg	11,70 € HT
- Chien 10 < 20 kg	12,45 € HT
- Chien plus de 20 kg	13,45 € HT
- Chien de plus de 35 kg	14,90 € HT

**EUTHANASIE**

Animal < 10 kg	16,00 € HT
Animal de 10 à 20 kg	18,50 € HT
Animal > 20 kg et < 30 kg	19,50 € HT
Animal de plus 30 kg	22,00 € HT

**ENLEVEMENT DES CADAVRES:** incinération collective INCINERIS

Tarif par animal 22,90 HT + 2,00 H.T. (frais de gestion et réfrigération) pour chat - chien - divers (renard, putois, furet, ...) quelque soit le poids soit un total **HT de 24,90€**

Pour les NAC (lapins, oiseaux) depuis novembre 2006 l'incinération est payante : 13 + 2,00 (frais de réfrigération) soit 15,00 HT €

Nous vous demandons donc, Monsieur le Maire, de bien vouloir prendre connaissance de ces tarifs pour l'année 2015 et de nous faire part de la décision de votre conseil municipal.

Par ailleurs nous tenons à vous annoncer que le Docteur Claude Davillier a fait valoir ses droits à la retraite le 1<sup>er</sup> Janvier 2015 et qu'il vous prie d'accueillir pour sa succession le Dr Julien Conquérant qui sera associé aux Docteurs Lallement et Le Roux dans la S.C.P. Ar Gwilen.

Vous trouverez en pièce jointe également un nouveau RIB pour les règlements de factures si nécessaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**CLINIQUE VÉTÉRINAIRE AR GWILEN**  
S.C.P. de vétérinaires N° Ordinal 504495  
Dr J. Chr. LALLEMENT  
Dr E. LE ROUX  
Dr J. CONQUÉRANT  
4 Rue Joseph Sauveur  
56130 NIVILLAC - La Roche Bernard  
TEL. : 02 99 90 60 98

17/14/2015



Le Maire  
*Alain GUIHARD*